

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Monsieur Patrice VERGRIETE
Ministre délégué chargé des transports
246 boulevard Saint-Germain
75 007 PARIS

Objet : Concession d'exploitation des ponts de Normandie et de Tancarville accordée par l'Etat à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire

Monsieur le Ministre,

Comme régulièrement exposé au cours de ces dernières années auprès de vos prédécesseurs, je plaide pour que l'Etat puisse créer les conditions d'un franchissement sans péage spécifique pour les usagers de la route des ponts de Normandie et de Tancarville situés sur l'Estuaire de la Seine.

En effet, et à l'exception des ponts intégrés dans des concessions autoroutières, les usagers de ces ponts normands, et en particulier les habitants, entreprises et salariés situés sur les deux rives de la Seine à hauteur de son estuaire, demeurent les seuls à être soumis à un péage pour franchir un fleuve en France.

Du Havre à Paris, la Seine est traversée gratuitement par ses ponts et ses bacs, sauf en aval.

Cette situation représente non seulement une iniquité territoriale, mais elle grève le pouvoir d'achat de nombre de foyers, ainsi que l'activité économique du tissu industriel et commercial implanté sur les rives de l'estuaire.

De plus, des années après la réunification de la Normandie, la présence de barrières de péages sur les ponts de Normandie et de Tancarville demeure difficilement compréhensible, un pont ayant vocation à créer des liens, pas des freins aux mobilités entre territoires.

Sans revenir sur les raisons ayant conduit à cette situation et inhérentes aux conditions fixées dans la concession d'exploitation de ces deux ponts, concession accordée à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, la perspective de la fin de cette concession doit permettre de pouvoir y mettre un terme.

Des solutions alternatives au simple renouvellement en l'état de cette concession en novembre 2031 existent à cet effet. Des solutions qui permettent à la fois de libérer ces ponts de leur péage mais aussi de préserver les finances de l'Etat.

J'ai eu l'occasion de les présenter aux équipes de vos prédécesseurs lors de rencontres au Ministère. Engagement avait été pris de me tenir informé de l'évolution des différents scénarios travaillés par votre Ministère dans l'optique de la fin de concession.

Aussi, je sollicite de vous rencontrer pour prendre connaissance de l'état de vos réflexions sur ce sujet et, le cas échéant, pour vous renouveler les suggestions que j'avais émises.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Bien à vous,



Jean-Paul LECOQ